

Volet BCopie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé / Reçu le****13 OCT. 2025****au greffe du tribunal de l'entreprise****Bruxelles**

Réservé

au
Mon.
bel

Obligation de remplir

ne légale,
à postal,***25132879***N° d'entreprise : **0450 462 060****Nom**(en entier) : **Container4Home**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Boulevard Poincaré 78-79, 1060 Bruxelles****Objet de l'acte : Renouvellement de mandats - Changement du Commissaire - Pouvoirs**

Extrait des décisions écrites prises par les administrateurs à l'unanimité en date du 10/06/2025.

(...)

2.4 Prise de connaissance de la fin des mandats des administrateurs et proposition de renouvellement

Le Conseil d'administration constate que les mandats des administrateurs viennent à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2025.

Conformément aux dispositions statutaires, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de soumettre le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Tychon, de Monsieur Steven Verbraeken et de Monsieur Benoît Remacle au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires approuvant les comptes de 2024.

2.5 Prise de connaissance de la fin de mandat du commissaire et proposition de nomination d'un nouveau commissaire

Le Conseil d'administration constate que le mandat du commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (B00001), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1K à 1930 Zaventem et représentée par Madame Vanessa Cordonnier (A02391), Réviseur d'Entreprises, vient à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2025.

Le Conseil d'administration tient à remercier le commissaire pour l'exécution de son mandat.

Le Conseil d'administration propose à l'unanimité de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires la nomination de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL (B00025), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1J à 1930 Zaventem en qualité de commissaire de la Société. Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL nomme Monsieur Carl Laschet (IBR Nr. A02441) comme représentant permanent. Cette proposition s'inscrit dans une démarche globale du groupe Veolia visant à uniformiser la désignation des commissaires aux comptes pour l'ensemble des sociétés du groupe. Cette harmonisation est particulièrement pertinente dans le contexte où les sociétés font l'objet d'une consolidation comptable. Le Conseil d'administration propose de fixer la durée du nouveau mandat à 3 ans. Le mandat expirera au terme de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2027 (qui se tiendra en 2028).

(...)

2.7 Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales

Le Conseil d'administration décide de donner une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Monsieur Thomas Deruytter, Madame Laure Vijfeyken et Madame Chloé Maufroy, chacun ayant le pouvoir d'agir seul, avec la possibilité de substitution, aux fins d'accomplir tous actes et de finaliser, parapher, signer et d'exécuter tous

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 20/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

documents figurant dans les présentes décisions écrites, au nom et pour le compte de la Société, ainsi que toutes déclarations, notifications, dépôts, certificats, accords ou autres documents nécessaires ou utiles à l'exécution de ces décisions, y compris toutes les formalités légales à accomplir au greffe du tribunal de l'entreprise, auprès d'un guichet d'entreprises, à la Banque-Carrefour des Entreprises ou à l'administration de la TVA.

Extrait des décisions écrites et unanimes de l'Actionnaire unique prises en date du 10/06/2025.

(...)

7. Renouvellement des mandats d'administrateurs

Les mandats des administrateurs viennent à échéance à la date des présentes décisions écrites.

Les Actionnaires décident sur proposition du Conseil d'administration de renouveler les mandats des administrateurs de Monsieur Philippe Tychon, Monsieur Steven Verbraeken et Monsieur Benoît Remacle pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2031.

Les administrateurs exerceront leur mandat à titre gratuit.

Les Actionnaires prennent également note de la décision des administrateurs d'élire domicile, pour toutes les questions affectant l'exercice de leur mandat, au siège de la Société.

Le Conseil d'administration sera dès lors composé comme suit:

- Monsieur Philippe Tychon - administrateur (jusqu'à l'AGO de 2031);
- Monsieur Steven Verbraeken - administrateur (jusqu'à l'AGO de 2031);
- Monsieur Benoît Remacle - administrateur (jusqu'à l'AGO de 2031).

8. Prise de connaissance de la fin de mandat du commissaire et nomination d'un nouveau commissaire

L'Actionnaire Unique constate que le mandat du commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (B00001), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1K à 1930 Zaventem et représentée par Madame Vanessa Cordonnier (A02391), Réviseur d'Entreprises, vient à échéance lors de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'Actionnaire Unique décide sur proposition du Conseil d'administration de nommer Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL (B00025), sis à l'Aéroport de Bruxelles International 1J à 1930 Zaventem et représentée par Monsieur Carl Laschet (IBR NR. A2441), Réviseur d'Entreprises, en tant que nouveau commissaire de la Société pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2028.

9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales

Les Actionnaires décident de donner une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Monsieur Thomas Deruytter, Madame Laure Vijfeyken et Madame Chloé Maufroy, chacun ayant le pouvoir d'agir seul, avec la possibilité de substitution, aux fins d'accomplir tous actes et de finaliser, parapher, signer et d'exécuter tous documents figurant dans les présentes décisions écrites, au nom et pour le compte de la Société, ainsi que toutes déclarations, notifications, dépôts, certificats, accords ou autres documents nécessaires ou utiles à l'exécution de ces décisions, y compris toutes les formalités légales à accomplir au greffe du tribunal de l'entreprise, auprès d'un guichet d'entreprises, à la Banque-Carrefour des Entreprises ou à l'administration de la TVA.

Pour extrait conforme,

B-docs SRL,
Représentée par Hanane Mejdoubi
Mandataire spéciale